

Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap (AESH)

ORDRE DE MISSION

NOM et prénom de l'AESH :

Élève / Personnel (nom et prénom) accompagné faisant l'objet de l'ordre de mission :

Etablissement(s) d'affectation (indiquer le(s) nom(s) et le(s) RNE) :

PIAL (indiquer le nom et le RNE) :

Employeur de l'AESH :

DSDEN

Collège Olivier de Magny

Ordre de mission établi dans le cadre :

d'une sortie scolaire sans nuitée

d'une sortie scolaire avec nuitée(s)

d'un stage en entreprise effectué par un élève (joindre copie de la convention de stage)

autre (à préciser) :

Période : du à heures au à heures inclus.

Lieu de la mission (Dénomination du lieu et adresse postale ; indiquer le RNE si établissement scolaire) :

Dans le cas où l'emploi du temps de l'AESH est modifié durant la période de la mission, ce dernier devra être annexé au présent ordre de mission. Le temps de travail supplémentaire à la durée hebdomadaire de présence élève prévu par l'emploi du temps d'origine est complémentaire et inclus aux activités connexes.

① **Signature et tampon du supérieur hiérarchique**
(IEN de circonscription ou Chef d'établissement)

Le

② **Signature de l'AESH**

Le

④ **Signature et tampon de l'employeur**
(DSDEN ou Collège Olivier de Magny)

Le